PROGRAMME d'EMC 2024 du CP au CM2

Manuel Tonolo, prag Philosophie (autre mise en page du document officiel de juin 2024) 12/12/2024

NIVEAUX	THÈMES	NOTIONS ABORDÉES
CP : Se reconnaître comme individu et élève	**Connaissance et maîtrise de soi** **Les règles collectives et l'autonomie** **Règles d'hygiène et exigence d'intimité** **Être élève à l'école de la République**	**Liberté** **Droits et devoirs de l'élève, Égalité, Responsabilité.** **Identité, Dignité.** **République.**
CE1 : Respecter les autres	**Altérité et sociabilité** **Règles collectives et prise d'initiative** **Principes et symboles de la République**	**Fraternité, Solidarité, Dignité de la personne humaine, Stéréotype, Préjugé.** **Responsabilité civile.** **République, Laïcité.**
CE2 : Apprendre ensemble et vivre ensemble	**L'engagement pour le bien commun** **La République et son fonctionnement**	**Bien commun, Service public, Intérêt général et Intérêt particulier.** **République.**
CM1 : Faire société	**Civisme et citoyenneté** **L'égalité dans la dignité** **Comment faire société**	**Civisme, Sobriété numérique, Incivilités, Démocratie.** **Égalité, dignité, Discrimination, Tolérance.** **Fraternité et empathie.**
CM2 : Vivre en République	**Citoyenneté et nationalité** **Libertés et droits fondamentaux** **Re Respecter les droits de tous** **À l'école laïque**	**Citoyenneté, Droits civils et politiques , Devoirs, Symboles républicains.** **Liberté, Droits fondamentaux.** **Discrimination, Stéréotypes.** **Laïcité.**
Sixième : Apprendre à vivre dans une société démocratique	**Représenter les autres et servir l'intérêt général** **Respecter des règles et en comprendre la finalité : l'exemple de la laïcité à l'École** **Avoir des droits en tant que personne et respecter ceux des autres : l'exemple du droit à la vie privée**	**Représentation et démocratie, Intérêt général, Responsabilité.** **Laïcité, Liberté de conscience.** **Vie privée, Identité dans un contexte numérique, Responsabilité (dans ses pratiques communicationnelles)**
Cinquième : Égalité, fraternité et solidarité	**Agir pour l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations** **La solidarité et ses échelles**	**Égalité femmes-hommes, Égalité en droits, Parité, Discrimination, Racisme, Antisémitisme, Antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT, Harcèlement.** **Solidarité, Fraternité, Risques sociaux, Sécurité sociale, Risques environnementaux**
Quatrième : Défendre les droits et les libertés	**L'État de droit et les libertés** **Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale**	**Liberté et Droits fondamentaux, Liberté individuelle et Libertés collectives, Ordre public, État de droit et Hiérarchie des normes, Justice et Institutions judiciaires.** **Ordre public et souveraineté nationale, Défense.**
Troisième : Faire vivre la démocratie	**Les règles du jeu démocratique** **Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (1) : l'opinion**	**Constitution, Séparation des pouvoirs et Laïcité de l'État, Institutions Européennes.** **Démocratie délibérative et Opinion publique, Information/Désinformation, Complotisme , Lanceurs d'alerte.**

	Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (2) : l'engagement collectif	**Citoyenneté active, Élections et Référendum.**
Seconde : Droits, libertés et responsabilité	**L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique** **Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et enjeux)** **Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et de la sauvegarde de la biodiversité**	**État de droit, Sécularisation, Hiérarchie des normes, Laïcité, Ordre public.** **Liberté de la presse, Liberté de l'information, Pluralisme. Liberté d'expression.** **Droits environnementaux, Développement durable, Transition écologique, Responsabilité.**
Première : Cohésion et diversité dans une société démocratique	**Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale** **La République et la Nation**	**Solidarité et Fraternité, Égalité femmes-hommes, Discrimination et société inclusive, Racisme, Antisémitisme, Antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT, Pluralisme.** **Indivisibilité de la République, Décentralisation, Nationalité et Citoyenneté, Défense et Sécurité nationale, Société numérique.**
Terminale : La vie démocratique : débat, délibération et prise de décision	**Les principes et les espaces du débat démocratique** **La délibération dans les institutions**	**Culture du débat et éthique de la discussion, partis politique et société civile organisée, Opinion publique, Démocratie participative, Société numérique, Citoyenneté active.** **Légitimité, Consensus ou majorité, Droit européen, Droit international.**
Classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle	**<u>Droits, libertés et responsabilité</u>** **L'État de droit est garant des libertés et des droits fondamentaux** **Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et enjeux)** **Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et sauvegarde de la biodiversité** **La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) : l'exemple des questions environnementales** **<u>Cohésion et diversité dans une société démocratique</u>** **Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale** **La République et la Nation** **L'engagement politique des citoyennes et citoyens au service de la société**	**État de droit, Laïcité.** **Liberté de la presse, Liberté de l'information, Pluralisme. Liberté d'expression.** **Droits environnementaux, Développement durable, Transition écologique, Responsabilité.** **Démocratie représentative, Légitimité, Démocratie participative.** **Solidarité et Fraternité, Égalité femmes-hommes, Discrimination et société inclusive, Racisme, Antisémitisme, Antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT, Pluralisme.** **Indivisibilité de la République, Décentralisation, Nationalité et Citoyenneté, Défense et Sécurité.** **Citoyenneté active.**

Préambule

1- Les valeurs et les principes de la République
2-La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen
3-La citoyenneté républicaine
4-Construire une culture de la démocratie
5-Progressivité
6-Méthodes

Le programme d'enseignement moral et civique répond à l'ambition que nourrit l'École de la République de ***former les élèves à l'exercice et à une conscience claire de leur citoyenneté***. Il les aide à élaborer une idée du ***bien public qui transcende les intérêts particuliers***. Il structure leur parcours citoyen et l'enrichit en assurant la ***progressivité de leur apprentissage civique***.
Le programme d'enseignement moral et civique déploie l'ensemble des dimensions éthiques et politiques de la citoyenneté, depuis les rapports interpersonnels des enfants et des adolescents dans et hors de la classe, jusqu'à leur engagement dans la vie économique, sociale et politique, dont les enjeux sont tout à la fois locaux, nationaux et mondiaux, en passant par la part qu'ils peuvent prendre dans le cadre de la démocratie scolaire. Le programme assure une connaissance du ***cadre institutionnel*** de la République française et de l'Union européenne. Il participe pleinement à l'***éducation aux médias et à l'information (EMI) ainsi qu'à l'éducation au développement durable (EDD)***. Il met en avant la dimension humaine des relations sociales, politiques, économiques et culturelles, en contribuant à développer la capacité d'**empathie** des élèves. Enfin, il développe et consolide des compétences qui permettront aux futurs adultes de contribuer à ***résoudre les problèmes collectifs de leur temps***.
Conçu dans une perspective de cohérence et de progressivité des cycles d'apprentissage, le programme d'enseignement moral et civique présente distinctement, pour chaque année, les ***notions et les contenus*** que les élèves doivent acquérir. Il propose des ***démarches et situations d'apprentissage possibles*** en indiquant des sources et des ressources dans lesquelles puiser, ainsi que des dispositifs existants auxquels il peut s'articuler. Le programme d'enseignement moral et civique a également vocation à s'inscrire dans des démarches de labellisation, des partenariats avec les collectivités territoriales ou le monde associatif, ainsi que de multiples projets pédagogiques.
L'ambition du programme est d'***ouvrir l'enseignement moral et civique sur le monde extérieur***, tantôt saisi dans sa proximité, en l'inscrivant dans une logique de territoire (l'école ou la commune), tantôt appréhendé dans sa globalité (la Nation, l'Europe et le monde, la planète Terre), sans omettre les ***enjeux de l'univers numérique*** dans lequel nous sommes de plus en plus engagés.

1- Les valeurs et les principes de la République

Le Code de l'éducation dispose depuis 2005 « qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de ***faire partager aux élèves les valeurs de la République*** » (article L 111-1).
Les valeurs et les principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils ***protègent la liberté*** de chaque citoyen, ***contribuent à l'égalité*** de toutes et de tous, ***promeuvent les liens de civilité*** structurant une société proprement démocratique et ***permettent le débat d'idées***. Les transmettre et les faire partager sont au cœur de l'œuvre d'intégration républicaine. Ces

valeurs et ces principes relient également la France à la société des autres nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.
Les valeurs et les principes essentiels de la République française sont **la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité**. S'en déduisent notamment ***l'égalité entre les femmes et les hommes, le refus de toutes les discriminations et la solidarité***. L'enseignement moral et civique porte sur ces valeurs et ces principes, qui constituent un bien commun des citoyennes et des citoyens dans la vie démocratique de la République.

2- La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen

L'enseignement moral et civique transmet les principes éthiques, juridiques et politiques fondamentaux du parcours citoyen de l'élève. Ce parcours engage l'ensemble des enseignements dispensés à l'école, mais aussi la vie de l'établissement, dont les actions peuvent être menées en partenariat avec les collectivités locales, d'autres ministères, des organismes publics ou des associations. ***Il se nourrit également des « éducations » transversales*** présentes dans les programmes auxquelles il contribue : ***éducation aux médias et à l'information, au développement durable, à la défense, au droit, aux compétences économiques, budgétaires et financières, à la vie affective, relationnelle, et sexuelle et, enfin, aux arts et à la culture***.
L'éducation à la citoyenneté ne se limite pas à l'horaire dévolu à l'enseignement moral et civique. Le parcours citoyen, pour être pleinement réalisé, suppose l'explicitation des enjeux de citoyenneté présents dans tous les enseignements et dans la vie de l'école ou de l'établissement. Il vise à l'investissement des élèves dans les structures de la vie scolaire et, plus généralement, de la vie économique et sociale, de la politique et en somme de la démocratie : réalisation de projets dans le cadre de l'établissement, commémorations, engagement au sein d'institutions et d'associations ou pour la Nation (service civique, service national universel).
L'enseignement moral et civique contribue ainsi à donner son sens à l'éducation à la citoyenneté, dont il est une pièce cardinale. Il constitue un ***foyer d'initiatives où sont explicitées et déployées les multiples dimensions d'une citoyenneté active, républicaine et démocratique***.

3- La citoyenneté républicaine

La République française est une ***démocratie***. Elle s'inscrit à la fois dans une histoire nationale et dans la communauté des nations démocratiques. Elle se fonde sur le patrimoine de la Nation française et permet l'actualisation de ses valeurs et de ses principes pour répondre aux évolutions de la société.
La citoyenneté repose sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à une communauté politique, qui, en, [sic] est fermement adossée aux valeurs et aux principes de la République. Cette conception de la citoyenneté souligne l'***importance de la loi et du droit tout en promouvant une éthique et une culture du débat et de la pluralité des opinions caractéristiques de l'espace démocratique***.
Placé au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, le développement d'une citoyenneté républicaine irrigue l'ensemble des enseignements. Elle ***inspire les actions*** qui mettent les élèves au contact de la société, en particulier celles ***qui concernent l'éducation au développement durable et la prise de conscience écologique, qui ont vocation à susciter un engagement individuel et collectif essentiel au respect et à la protection de l'environnement et de la biodiversité***.

4- Construire une culture de la démocratie

Pour construire une culture de la démocratie, l'enseignement moral et civique vise à développer les compétences civiques et citoyennes des élèves. La construction de ces compétences s'opère à travers **quatre grandes dimensions** (Ces dimensions sont issues du c***adre de référence des compétences pour une culture de la démocratie*** élaboré par le Conseil de l'Europe :

https://www.coe.int/fr/web/reference-framework-of-competences-for-democratic-culture) :

→ **Les valeurs et les principes** auxquels on se réfère et que l'on cherche à promouvoir

- **liberté, égalité, fraternité et laïcité**
- **solidarité, égalité entre femmes et hommes, refus de toutes les discriminations**
- **respect de la dignité humaine**
- **État de droit**

→ Les **domaines de connaissances** qui permettent aux élèves d'exercer leur **compréhension critique**

- **citoyenneté et institutions nationales et européennes**
- **règle et droit**
- **défense, sécurité et résilience nationale**
- **développement durable et transition écologique**
- **information et médias**

→ Les **attitudes** qui permettent de s'inscrire dans la **vie démocratique**

- **respect d'autrui et acceptation des différences**
- **respect de soi, maîtrise de soi**
- **prise d'initiative dans le respect des règles, des autres et de l'environnement**
- **esprit civique et sentiment d'appartenance à une collectivité**
- **engagement et sens des responsabilités**
- **équilibre entre l'initiative individuelle et l'acceptation des règles communes**

→ Les **aptitudes** que cet enseignement cherche à développer

- **écoute et observation, réflexion et discernement, esprit critique**
- **capacité à exprimer ce que l'on ressent et empathie**
- **apprentissage autonome**
- **implication dans un projet collectif et coopération**
- **participation à un débat pour résoudre les conflits et/ou prendre des décisions**

Ces quatre dimensions fixent un cadre au travail des élèves en enseignement moral et civique. Elles permettent de nourrir la réflexion didactique et pédagogique du professeur des écoles, du professeur d'histoire-géographie au collège et du professeur de lycée responsable de cet enseignement en visant l'acquisition progressive des compétences civiques et citoyennes.
L'enseignement moral et civique étant au cœur du parcours citoyen, les quatre dimensions fournissent également un cadre à l'ensemble des actions conduites pour l'éducation à la citoyenneté.
Sans s'y résumer ni s'y substituer, ***la construction d'une culture de la démocratie participe au développement des compétences psychosociales des élèves, pour mieux prévenir notamment les situations de harcèlement et favoriser la coopération entre les élèves***.

5- Progressivité

L'explicitation des objectifs et des contenus de l'enseignement moral et civique est ***annualisée afin de garantir la progressivité de la formation des élèves***. En tenant compte de leur âge, les contenus d'enseignement qui leur sont proposés sont investis de manières diverses :

* en s'inscrivant dans une ***perspective d'approfondissement et une logique spiralaire***, afin de susciter une authentique compréhension des piliers éthiques et politiques de notre République démocratique. Ses institutions, par exemple, ne sont pas abordées avec le même niveau de détail aux cycles 2, 3 et 4 ;
* en accordant une ***place accrue aux questions vives de la société contemporaine, discutées en ouvrant tout l'éventail possible des opinions prévalentes et en s'appuyant sur la pratique du débat réglé***, au fur et à mesure que les élèves approchent de la majorité ;
* en opérant progressivement un ***élargissement optimal de l'horizon intellectuel et citoyen de l'élève***, qu'il concerne ses relations avec ses pairs ou la compréhension des grands enjeux de la société civile et des questions politiques dans un monde aux espaces et aux sociétés interdépendants.

La progressivité de l'enseignement moral et civique permet de ***dérouler de manière régulière et continue les notions ou les thématiques principales auxquelles il est adossé en évitant d'en concentrer l'étude sur une seule année du programme***. Par exemple, les objectifs de développement durable (ODD) sont distribués de façon diversement approfondie tout au long de la scolarité des élèves.

6- Méthodes

L'enseignement moral et civique se déploie, dans la mesure du possible, ***à partir de l'examen de situations réelles*** (qui peuvent être issues de l'expérience des élèves eux-mêmes), ***d'analyses savantes*** (tirées de ressources scientifiques, historiques ou politiques) ***ou de descriptions imaginaires*** (puisées dans la littérature ou dans les arts, par exemple). Il contribue au ***développement des compétences orales à travers, notamment, la pratique de l'argumentation.***
Le débat réglé, comme la discussion argumentée ou le dilemme moral à partir du cycle 4, permettent aux élèves d'éprouver, de comprendre et de mettre en perspective les valeurs et les principes qui régissent notre société démocratique. Discussion ou débat privilégient, non l'expression polémique d'opinions antagonistes, mais la mobilisation de connaissances utiles à la formulation claire d'arguments rigoureux.
L'enseignement moral et civique s'appuie sur un ensemble de ***documents de référence (juridiques, historiques, patrimoniaux, littéraires, etc.)***. Il est également un lieu de partage d'expériences, soit des élèves eux-mêmes, qui ont pu connaître des ***expériences d'engagement***, soit d'adultes sollicités dans ce but.
Selon des ***modalités pédagogiques variées en lien avec des contenus historiques, littéraires, artistiques, scientifiques ou institutionnels*** qu'il privilégie en fonction de l'âge et de la compréhension des élèves, le ***professeur suscite l'élaboration et l'échange d'arguments clairement formulés, à l'oral comme à l'écrit, et permet aux élèves d'exercer leur esprit critique avec discernement*** et de développer les compétences visées.
L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux ***travaux et aux démarches qui placent les élèves en situation de coopérer et favorisent les échanges et la confrontation des idées***. Il peut reposer sur des ***projets individuels et collectifs*** susceptibles de dépasser le cadre horaire de l'enseignement ou de la classe et d'impliquer l'établissement, voire des partenaires institutionnels ou associatifs.
Enfin, dans une perspective résolument interdisciplinaire, l'enseignement moral et civique oriente l'attention des élèves vers des p***roblématiques contemporaines particulièrement vives liées à l'EMI d'une part, à l'EDD*** d'autre part. L'enseignement moral et civique n'a pas vocation à se substituer à ces deux « éducations », mais contribue à ***faire naître des projets interdisciplinaires*** et y participe de plein droit, grâce à la coopération des professeurs de toutes les disciplines dans le second degré, notamment le professeur documentaliste pour l'EMI ou le professeur d'histoire-géographie ou de sciences de la vie et de la Terre pour l'EDD. Au lycée, la diversité des disciplines contribuant à cette interdisciplinarité s'enrichit, notamment avec les sciences économiques et sociales et la philosophie.

De fait, une approche plurielle de l'EMI et de l'EDD se décline tout au long du programme d'enseignement moral et civique selon le tableau suivant.

	EMI **(Éducation aux Médias et à l'Information)**	**EDD** **(Éducation au Développement Durable)**
CP		Respect dû à l'environnement et au vivant à partir de la compréhension des règles collectives
CE1	Première approche des stéréotypes dans la production visuelle et audiovisuelle	
CE2	Initiation des élèves à la construction de l'information pour leur faire comprendre qu'elle relève de l'intérêt général	Mise en relation des écogestes et de l'intérêt général. Découverte des opérations locales en faveur de l'environnement quand on présente le rôle du maire
CM1	Civisme numérique Recherches en ligne, production et diffusion d'information Sobriété numérique	Lien entre civisme et conscience écologique Sobriété numérique
CM2	Liberté d'expression en ligne, liberté de l'information (Convention internationale des droits de l'enfant, CIDE)	Devoir civique dans ses aspects environnementaux Charte de l'environnement, première approche
6e	Vie privée et vie publique en ligne, droit à l'intimité et droit à l'image, explication de la majorité numérique à 15 ans Réflexion sur sur les données personnelles, les traces numérique	Explication du rôle de représentation et d'impulsion des écodélégués, début des références aux ODD poursuivies dans la suite du programme. L'intérêt général dans une perspective durable.
5e	Discours de haine en ligne, lien avec les discriminations et cadre législatif	La solidarité en rapport avec l'ODD 3, la prévention de la santé publique, l'intervention publique face aux risques environnementaux
4e	Liberté d'expression en ligne et hors ligne, ses atouts, ses abus et ses limites Liberté de la presse Guerre informationnelle et cyberdéfense	La police de l'environnement, les incendies de forêt, leur prévention et leur traitement
3e	Le rôle des médias, des sondages, le couple information/désinformation, l'intelligence artificielle, les débats en ligne	La Charte de l'environnement
CAP	Liberté et responsabilité : information, presse, travail journalistique, liberté d'expression et médias sociaux, intelligence artificielle	Charte de l'environnement, responsabilité sociétale des entreprises, conférences internationales, ODD
2nde	Liberté de la presse et de l'information, travail journalistique, régulation des réseaux sociaux (Pharos) L'intelligence artificielle et l'information	Droits environnementaux et conférences internationales sur les enjeux climatiques, la responsabilité sociétale des entreprises en voie professionnelle
1ère	Traitement médiatique des minorités (en lien avec la discrimination)	[sic]
Termi - nale	La place des discours scientifiques et leur réception dans l'opinion, avec l'exemple du changement climatique Les débats sur les grands défis environnementaux et numériques (voie professionnelle) Travail sur les sondages et leur usage Fiabilité des sources et débats sur les réseaux sociaux	La place des discours scientifiques et leur réception dans l'opinion, avec l'exemple du changement climatique Les débats sur les grands défis environnementaux et numériques (voie professionnelle) La naissance des ODD à l'ONU et à l'Unesco

Le programme d'enseignement moral et civique participe pleinement au ***développement des compétences psychosociales des élèves, qu'elles soient cognitives, émotionnelles ou sociales***. À travers les notions qu'il aborde et les démarches pédagogiques qu'il engage, il répond à l'objectif principal des compétences psychosociales : ***améliorer les relations à soi et aux autres***. De la même manière, il s'articule avec les trois dimensions de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle :

- ***se connaître, vivre et grandir avec son corps*** ;
- ***rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir*** ;
- ***trouver sa place dans la société, y être libre et responsable***.

L'articulation de ces enseignements et éducations concourt à développer chez les élèves des compétences de nature à favoriser un climat scolaire apaisé et à prévenir toutes formes de violence et de discrimination, notamment en lien avec les ***séances d'empathie***. L'ensemble de ces compétences est indispensable à la ***formation de futurs citoyens éclairés, acteurs de leur vie et capables de contribuer positivement à la société***.

Le tableau suivant identifie pour chaque niveau de la scolarité les notions du programme d'enseignement moral et civique qui permettent d'établir des liens explicites avec les notions et compétences travaillées dans le cadre de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle et du développement de l'empathie.

	Éducation à la Vie Affective et Relationnelle (école primaire) Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle(collège+lycée)	**Développement de l'EMPATHIE et des comportements altruistes et prosociaux**
CP	Connaissance et maîtrise de soi Règles d'hygiène et exigence d'intimité : avoir conscience de son intégrité ; connaître et respecter les règles élémentaires de l'intimité personnelle	Connaissance et maîtrise de soi : comprendre ses émotions et ses sentiments
CE1	Altérité et sociabilité Règles collectives et prise d'initiative (lien possible avec la promotion de relations égalitaires et la compréhension des enjeux d'une relation humaine)	Développer sa capacité d'empathie Apprendre aux élèves à reconnaître les situations de violence physique et/ou verbale, les situations de harcèlement
CE2	L'engagement pour le bien commun (lien possible avec la compréhension de ce qu'est le consentement et les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer)	Sensibiliser à la notion de bien commun et amener les élèves à prendre conscience que les actions individuelles doivent tenir compte de l'intérêt collectif
CM1	L'égalité dans la dignité (lien possible avec la promotion des relations égalitaires et positives telle que l'égalité filles-garçons)	Comprendre ce qu'implique et permet l'empathie Cyberviolences et harcèlement en ligne
CM2	Respecter les droits de tous (lien possible avec la connaissance de ses droits et l'importance de se protéger dans les relations avec les autres et dans les réseaux sociaux)	La lutte contre les discriminations suppose la déconstruction des préjugés et des stéréotypes
SIXIÈME	Le droit à la vie privée : l'intimité d'une personne recouvre la vie affective, relationnelle et sexuelle de cette personne	Le développement de l'empathie se poursuit dans le second degré, dans le cadre de séances dédiées (heures de vie de classe, dans les enseignements ou lors d'interventions, etc.) ou dans le cadre de projets pédagogiques.
CINQUIÈME	Agir pour l'égalité femmes-hommes : les violences sexistes et sexuelles persistent, qui nécessitent l'action des pouvoirs publics et de la société civile Discriminations liées au sexe, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre	
QUATRIÈME	L'État de droit et les libertés (lien possible avec les questions de harcèlement, de cyberharcèlement, de lutte contre la prostitution, etc.)	
TROISIÈME	Citoyenneté active (lien possible avec la prise en compte de la sexualité dans la définition et le respect des droits humains)	

CAP	Liberté et responsabilité : l'information (lien possible avec l'importance de se protéger et de protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux)	
SECONDE	Liberté et responsabilité : l'information (lien possible avec l'importance de se protéger et de protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux)	
PREMIÈRE	Les violences sexistes et sexuelles portent atteinte à la cohésion d'une société démocratique ; étudier les actions menées pour lutter contre	
TERMINALE	Citoyenneté active (lien possible avec la liberté d'être soi parmi les autres, et les conditions sociales pour garantir cette liberté).	

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

CP : Se reconnaître comme individu et élève

Attendus et objectifs

Le cours préparatoire (CP) constitue le moment charnière entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Tout au long du **cycle 1**, l'école s'est attachée à garantir la sécurité affective et à développer la confiance en eux-mêmes des enfants pour leur permettre de prendre plaisir à apprendre, à progresser et à vivre ensemble. Tout au long du **cycle 2**, et tout particulièrement au CP, l'école renforce une première acquisition des exigences du respect d'autrui et de la vie en société, en permettant à l'enfant de trouver sa place comme personne singulière et comme élève au sein d'un groupe. Au CP, l'enseignement moral et civique ouvre à une ***première approche des notions de liberté et d'égalité***. Chaque enfant apprend ainsi à ***se comporter comme un élève en développant son identité dans le respect de soi, des autres et des règles collectives***.

Connaissance et maîtrise de soi

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Liberté	🎬 Comprendre ses émotions et ses sentiments : leur origine et leurs manifestations ; 🎬 trouver les réponses appropriées aux besoins exprimés ; 🎬 consolider sa confiance en soi 🎬 acquérir une estime de soi.	À partir de la lecture d'ouvrages de la littérature de jeunesse, travailler avec les élèves sur l'origine et les manifestations des différentes émotions de base (joie, tristesse, peur, colère, dégoût, surprise) pour permettre à l'élève d'apprendre à les identifier, à les distinguer les unes des autres et à les exprimer avec un vocabulaire adapté. Il accède ainsi à une meilleure compréhension de lui-même et de sa relation avec les autres. Développer une aptitude à l'empathie qui permet la bien-veillance dans la relation humaine, l'harmonie avec autrui : - à travers le visionnage de courtes vidéos ou la mise en scène de saynètes, les élèves apprennent à déchiffrer les signaux non verbaux : le son de la voix, l'expression du visage qui trahissent les émotions des autres afin d'adopter la meilleure réaction pour entrer en contact avec eux de manière appropriée - lors de discussions réglées autour d'un album de littérature de jeunesse, les élèves apprennent à écouter et à poser des questions pertinentes, à distinguer ce qu'un autre dit ou fait de leurs propres réactions et jugements.

Les règles collectives et l'autonomie

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Droits et devoirs de l'élève **Égalité** **Responsabilité**	▪ S'approprier les règles de l'école (droits et devoirs), pour soi-même (son propre bien-être et sa propre sécurité)	Présenter explicitement les règles de l'école aux élèves les conduit à s'interroger sur leurs droits et leurs devoirs au sein de cet espace partagé. L'élève est amené à comprendre et à adopter un comportement responsable et approprié aux situations vécues dans les différents temps et espaces de l'école. Cette prise de conscience s'opère notamment à travers la construction des règles de vie de la classe. En s'appuyant sur quelques droits fondamentaux de l'élève (droit à la sécurité physique, droit d'apprendre, etc.), celui-ci prend conscience que ses droits impliquent des devoirs. À partir d'exemples concrets choisis dans le quotidien de l'élève, dans l'école ou dans ses abords immédiats, le faire réfléchir sur le sens de la règle en lui donnant la possibilité d'exprimer et d'expliquer ses choix. Expliquer que tout manquement aux règles entraîne des conséquences pour l'élève qui en est à l'origine comme pour ceux qui en subissent les préjudices. Un échange portant sur les différents degrés de ces manquements (en fonction de leur gravité) peut se révéler utile et permettre à l'élève de réfléchir aux différents degrés d'un manquement pouvant entraîner une sanction.
	▪ respecter les différents adultes de l'école en identifiant leur rôle ; ▪ développer son autonomie ; ▪ prendre des initiatives personnelles et faire des choix sans craindre de se tromper ;	Faire comprendre que le respect des règles garantit la sécurité de l'enfant : son attention à l'autorité des adultes, dont chacun exerce un rôle déterminé, lui permet d'adopter une conduite appropriée et de les solliciter selon ses besoins. Présenter la règle non pas seulement comme une contrainte mais aussi comme une protection qui procure à l'élève le sentiment de sécurité dont il a besoin pour apprendre et s'épanouir en collectivité tout en offrant la possibilité de prendre des initiatives ; elle contribue au développement de son autonomie. Faire saisir aux élèves le sens et l'utilité des règles en collectivité. Respecter les règles est une condition essentielle pour prendre des initiatives et agir de façon autonome sans nécessairement attendre l'autorisation de l'adulte
	▪ identifier les risques et les dangers de son environnement immédiat et adopter un comportement adapté ;	Attestation de première éducation à la route (APER).
	▪ respecter les équipements de la collectivité, condition du partage de biens communs ;	Le respect des biens et des équipements de la collectivité permet à l'élève d'en disposer et d'être dans un environnement sécurisé. Élargir cette perspective : ce qui est vrai pour lui l'est aussi pour les autres. L'initier à la distinction entre propriété personnelle et collective. [EDD] L'aider à comprendre le respect qui est dû à l'environnement et au vivant, des espaces familiers aux espaces plus lointains, qui sont des biens communs. Aborder la question du respect dû aux animaux de compagnie.
Droits de l'enfant	▪ savoir que les enfants ont des droits (Convention internationale des droits de l'enfant, 1989).	Aborder les droits de l'enfant par des extraits choisis de la Convention internationale des droits de l'enfant donne à l'élève la possibilité de comprendre que sa protection dépasse le cadre national comme celui de l'école et que chaque enfant sans distinction a des droits.

Règles d'hygiène et exigence d'intimité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Identité **Dignité**	🎬 Avoir conscience de son intégrité ; 🎬 connaître et appliquer les règles élémentaires d'hygiène personnelle ; - le droit à la sécurité et à la protection ; 🎬 connaître et respecter les règles élémentaires de l'intimité personnelle.	À partir de situations réelles ou fictives, développer le respect par les élèves de leur propre corps et de leur intimité (CIDE, art. 16) en abordant : - la notion d'intimité et de droit à la vie privée ; - le droit à la sécurité et à la protection ; - l'égalité entre les filles et les garçons (en lien avec l'éducation à la vie affective et relationnelle).

Être élève à l'école de la République

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
République	🎬 Identifier le drapeau français ; 🎬 reconnaître La Marseillaise.	À partir de la présence des symboles républicains dans la salle de classe (L. 111-1-2 du Code de l'éducation), faire reconnaître aux élèves le drapeau tricolore français et l'hymne national, la Marseillaise. En les associant à des événements au cours desquels ces deux symboles sont convoqués pour représenter la France, ainsi que des lieux de la République dans lesquels ils sont présents, faire comprendre aux élèves qu'ils sont des symboles de la République française pour poser les premiers jalons d'une culture civique commune et susciter un sentiment d'appartenance à la Nation française et à la République.

CE1 : Respecter les autres

Attendus et objectifs

L'enseignement moral et civique au CE1 engage les élèves à se tourner davantage vers les autres pour développer des compétences en lien avec les principes d'égale dignité de tous et de respect de chacun. Les élèves sont amenés à accepter l'altérité. Par le développement de compétences sociales, ils apprennent à vivre ensemble dans le respect des règles collectives.

Altérité et sociabilité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Fraternité **Solidarité**	🎬 Reconnaître et prendre en compte les émotions et les sentiments d'autrui ; 🎬 développer sa capacité d'empathie ; 🎬 s'entraider et partager avec les autres ;	En mobilisant les compétences psychosociales, apprendre aux élèves à être attentifs aux autres, à entendre et respecter les émotions des autres. Initier les élèves à l'empathie : écouter l'autre et se rendre disponible à l'autre. Permettre aux élèves de développer un regard positif sur les différences. Apprendre aux élèves à reconnaître les situations de violence physique et/ou verbale, les situations de harcèlement. Cette

Dignité de la personne humaine **Stéréotype** **Préjugé**	🎬 reconnaître la diversité comme richesse et ne pas faire des différences (sociales, physiques, culturelles, de genre) un motif de violence ; 🎬 faire comprendre que la solidarité et l'entraide, en lien avec la notion de fraternité, permettent un renforcement de la notion d'égalité entre les personnes.	démarche peut s'inscrire dans le programme Phare. Leur permettre de prendre conscience des différentes postures engagées dans une situation de harcèlement (auteur, cible, témoin) et de comprendre que le harcèlement est une situation de violence punie par la loi. [EMI] Introduire la notion de stéréotype en prenant appui sur des exemples pris dans le quotidien des élèves (publicité, dessin animé). Entreprendre une première approche critique des médias. S'appuyer sur le questionnement des élèves. Comprendre que les préjugés ont une incidence sur son rapport à l'autre. Développer le respect de l'autre et de sa dignité en abordant : - la notion d'intimité et de respect de la vie privée (sanitaires, vestiaires, espace numérique de travail) ; - le droit à la sécurité et à la protection ; - les violences sexistes (en lien avec l'éducation à la vie affective et relationnelle).

Règles collectives et prise d'initiative

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Responsabilité civile	🎬 Connaître et appliquer les règles élémentaires de vie, de communication et d'échange en collectivité : l'idée de civilité ; 🎬 identifier les dangers au sein des situations dans lesquelles on se trouve ; 🎬 prendre des initiatives (faire des choix, les justifier).	Les élèves apprennent à respecter et à appliquer les règles communes. Ils adaptent leur posture, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe et dans l'école. Ils sont sensibilisés à la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers autrui et envers leur environnement [EDD]. Développer la responsabilité des élèves et les amener à reconnaître les situations dangereuses et les événements déclencheurs pouvant être à l'origine d'un dommage pour eux-mêmes ou pour les autres, même dans un environnement familier. Développer leur autonomie pour les rendre capables de donner l'alerte (savoir où trouver les numéros d'urgence ; savoir passer un message d'alerte efficace). S'appuyer sur l'attestation premiers secours (APS) et l'attestation de première éducation à la route (APER).

Principes et symboles de la République

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
République **Laïcité**	🎬 Identifier les symboles républicains ; 🎬 apprendre à chanter le 1er couplet et le refrain de La Marseillaise ; 🎬 comprendre la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » ; 🎬 aborder le principe de la liberté de conscience ;	Repérer la présence de symboles de la République dans l'environnement proche de l'école, initier à leur histoire et identifier leur lien avec les valeurs et principes de la République. Donner à connaître les lieux de mémoire locaux de la commune de l'école afin d'amorcer la construction d'une mémoire nationale. Participer à des cérémonies ou événements mémoriels. La laïcité est abordée comme liberté de croire, de ne pas croire ou de changer de croyance ; elle permet donc la diversité des croyances et des opinions philosophiques.

		En faire apparaître les implications dans le cadre du respect des règles de la vie collective, qui se traduisent dans la Charte de la laïcité (notamment les art. 6 et 8).
	🎬 savoir que le français est la langue de la République.	À partir de documents administratifs officiels (loi, pièce d'identité, acte de naissance, etc.), montrer l'usage et la place prépondérante du français.

CE2 : Apprendre ensemble et vivre ensemble

Attendus et objectifs

À la fin du CE1, les élèves ont compris et acquis les principes du respect de soi et des autres. Au cours de l'année de CE2, il s'agit de développer le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire. La notion de fraternité est dès lors reprise dans le contexte de l'engagement des élèves dans cette communauté et d'une réflexion plus approfondie sur l'idée d'intérêt général.

L'engagement pour le bien commun

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Bien commun Responsabilité	🎬 Sensibiliser à la notion de bien commun et amener les élèves à prendre conscience que les actions individuelles doivent tenir compte de l'intérêt collectif	Participer à la réalisation de projets communs. Expérimenter la prise de décision à la majorité dans la classe, à travers des conseils d'élèves qui permettent l'initiation, par la pratique, au fonctionnement du débat collectif démocratique et à l'autonomisation de l'élève. Développer chez l'élève le sens de la responsabilité individuelle et collective par rapport aux autres et à l'environnement [EDD]. La sensibilisation au bien commun passe notamment par l'initiation au développement durable (approche de la notion de ressources naturelles et de biodiversité). Les élèves apprennent progressivement à différencier l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes. La prise de conscience de l'intérêt général se construit dans la participation à ce qui est utile et nécessaire au collectif dans lequel on vit. Les élèves mettent en pratique les premières notions de gestion responsable de l'environnement par des actions simples (éco-gestes). Reconnaître les situations dangereuses et les événements déclencheurs pouvant être à l'origine d'un dommage pour soi ou pour les autres dans l'environnement extérieur à l'école ou à la maison (risques sanitaires, écologie). Ces démarches peuvent s'appuyer sur l'APS et le permis piéton (APER).
	🎬 savoir qu'il existe des institutions et des associations au service du bien commun ;	Présenter une institution ou une association servant l'intérêt général (pompiers, police, métiers de la santé, par exemple). Montrer que la fonction de l'école est d'être elle aussi au service de l'intérêt général.
Service public	🎬 aborder des enjeux d'intérêt collectif : l'éducation pour tous, l'environnement, la sécurité, l'information.	Donner un sens à la notion de fraternité en s'appuyant sur l'article 4 de la Charte de la laïcité, et montrer que cette fraternité implique de se soucier de l'intérêt général. Organiser par exemple au sein de l'école une collecte de denrées de première nécessité ou de matériel scolaire au profit d'une épicerie solidaire de proximité ou d'une association

Intérêt général et intérêt particulier		humanitaire. [EMI] Pour montrer que l'information relève de l'intérêt général, des activités de photo-langage peuvent être menées pour apprendre aux élèves à lire les images avec discernement. Permettre aux élèves d'acquérir les principes de la vie en société et de se conformer au rythme collectif (faire quelque chose ensemble ou être attentif, prendre en compte des consignes collectives, etc.), de s'approprier les règles collectives (droits et devoirs) pour apprendre ensemble. Participer à une élaboration collective de règles de vie adaptées à la classe.

La République et son fonctionnement

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
République	🎬 Savoir qu'en France le chef de l'État est le président de la République et qu'il est élu ; 🎬 savoir que le maire est un élu local, et le représentant de l'État dans la commune ; connaître son rôle à la tête de la collectivité (état civil, école, environnement) ; 🎬 approfondir la compréhension de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».	À partir de l'organisation d'une élection (délégué de classe par exemple), comprendre les règles et le fonctionnement de l'élection présidentielle. Faire une enquête sur les compétences des élus de la commune ; interviewer le maire de la commune ou un conseiller municipal. [EDD] Apprendre à connaître les opérations locales en faveur de l'environnement ; y participer. À partir d'un questionnement des élèves, mettre en évidence les liens entre les différents éléments de la devise de la République : la liberté sans l'égalité fait régner la loi du plus fort ; l'égalité sans la liberté empêche les différences de s'exprimer ; la liberté et l'égalité sans la fraternité, c'est une société où chacun ne pense qu'à soi.

CM1 : Faire société

Attendus et objectifs

Dans la continuité des apprentissages du cycle 2, les élèves de CM1 trouvent progressivement leur place dans la collectivité scolaire et apprennent à y jouer un rôle croissant dans le respect de l'intérêt général. Ils acquièrent les premières connaissances du cadre général d'une société démocratique. Les apprentissages convergent désormais vers certains aspects du civisme dans les différents temps et espaces de socialisation, dont les espaces numériques. Ils s'ouvrent ainsi à la compréhension des notions de fraternité et d'égalité.

Civisme et citoyenneté

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Civisme	🎬 Définir le civisme comme l'action d'un individu en fonction du bien public et dans le respect des règles ;	Sensibiliser les élèves à l'engagement individuel et collectif en s'appuyant sur des exemples concrets. [EDD] Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement en développant une conscience civique et écologique (notamment en partageant harmonieusement les lieux de vie et en respectant l'environnement).
Sobriété numérique	🎬 aborder des exemples de comportement civique dans la classe, l'école, dans la vie quotidienne, en ligne, et en faveur de l'environnement ;	Reconnaître des situations de danger, alerter et se mettre en sécurité (APS, APER). EMI] Afin de développer un civisme numérique, s'appuyer sur la charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques. Plus particulièrement : - travailler sur les espaces de travail accessibles aux élèves (espace numérique de travail, blog de classe, d'école, etc.) ; - penser cet apprentissage comme une déclinaison en ligne de ce qu'on leur demande de faire hors ligne ; - renforcer les compétences des élèves en matière de recherche info-documentaire en ligne : appréhender le lien entre image et texte, distinguer émetteur et récepteur, aborder la notion de « source », interroger la notion d'information ; - produire et diffuser de l'information en classe (initier à la pratique médiatique) ; - envisager les conséquences en matière environnementale des usages du numérique (par exemple la consommation énergétique des serveurs, des applications, etc.) et souligner l'importance d'une sobriété numérique ; - aborder la question du droit à la déconnexion numérique et de son importance pour la santé mentale et physique. Cette démarche contribue au développement des compétences numériques (CRCN).
Incivilités	🎬 connaître et appliquer les règles de civilité en société ; identifier les incivilités et comprendre pourquoi elles nuisent à la vie en commun ;	Montrer comment la politesse fait partie du civisme par la connaissance volontaire des règles et le respect des autres qu'elle implique. Montrer en s'appuyant sur des exemples pourquoi les incivilités nuisent à la collectivité.
Démocratie	🎬 apprendre la signification du terme « démocratie » et le fonctionnement du suffrage direct.	Exposer les principes généraux de la démocratie en France en abordant les notions de citoyenneté, de vote et de participation aux décisions. Expliciter les articles 3, 6 et 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) : articuler une réflexion sur la démocratie scolaire (conseils d'élèves, conseils de classe, etc.) et les notions de souveraineté populaire, de volonté générale, d'égalité devant la loi et de séparation des pouvoirs.

L'égalité dans la dignité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Égalité, dignité, discriminations **Tolérance**	🎬 Comprendre la notion d'égalité en droit ; 🎬 comprendre ce qu'implique le principe de dignité de la personne	À partir de situations réelles ou fictives, identifier des situations dans lesquelles l'égalité n'est pas respectée et des situations de discrimination ou d'atteintes à la personne d'autrui. Dans le cadre d'activités de groupe, développer chez l'élève

	humaine.	le respect de son intégrité personnelle et de celle des autres, dans leur diversité (croyances, convictions, etc.). Mettre en place des situations permettant à chacun d'assumer ses choix et de respecter ceux des autres. [EMI] Aborder le phénomène des cyberviolences ; démontrer que ces actes peuvent entraîner du harcèlement en ligne ; rappeler la règle et le droit ; faire le lien avec le CRCN. Ces démarches peuvent s'appuyer sur le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle et le dispositif Phare.

Comment faire société

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Fraternité et empathie	🎬 Comprendre la notion de fraternité, valeur et principe de la République ; 🎬 comprendre ce qu'implique et permet l'empathie	À l'occasion d'un débat réglé, amener l'élève à exprimer ses opinions personnelles tout en tenant compte de la sensibilité des autres (nuancer son propos, modérer son attitude). Par une discussion collective, amener les élèves à définir égoïsme et altruisme. À partir de situations de tensions entre élèves, réelles ou fictives, faire réfléchir les élèves à ce que cela implique d'être un élève parmi d'autres élèves (tolérance envers autrui et ses idées en dehors de la camaraderie et de l'amitié). Dans le cadre du développement des compétences psychosociales, développer l'empathie comme moteur pour lutter contre les discriminations, la violence physique ou verbale, le harcèlement, les cyberviolences.

CM2 : Vivre en république

Attendus et objectifs

Par la compréhension des notions de droit, de devoir, de règle et de liberté, les élèves ont commencé à appréhender la citoyenneté française. En CM2, ils sont amenés à comprendre les fondements de la vie en république. Ils découvrent ainsi le fonctionnement des institutions au moyen de cas pratiques en lien avec leur quotidien. Par la sensibilisation aux préjugés et aux stéréotypes, ils identifient les atteintes à autrui et apprennent le respect de la dignité de la personne humaine et l'égalité des droits.

Citoyenneté et nationalité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Citoyenneté	🎬 Connaître les conditions d'acquisition de la nationalité française : montrer le lien étroit entre citoyenneté et nationalité. Un citoyen bénéficie de droits civils, puis politiques à sa majorité, et tout individu bénéficie de droits civils ;	À partir de l'article 7 de la Convention internationale des droits de l'enfant, faire comprendre que tout enfant possède dès sa naissance des droits, dont celui d'acquérir une nationalité. Par des exemples choisis illustrant des droits, comprendre qu'en France, tout individu bénéficie de droits comme celui à l'éducation, d'être soigné, etc.

Droits civils et politiques	🎬 connaître le rôle politique des citoyennes et des citoyens : ils ont vocation à participer à la vie politique du pays et à l'évolution des institutions (découverte des procédures générales d'élaboration de la loi) ;	L'élève doit être en mesure à partir de la lecture d'articles choisis de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) de citer quelques droits individuels et collectifs comme le droit à la liberté d'expression (art. 11), d'opinion (art. 10), le droit à la sûreté (art. 2). Il doit savoir les distinguer des droits politiques comme le droit de vote et d'éligibilité qui permettent de participer aux décisions de la vie publique. Ces droits sont illustrés avec des situations concrètes de la vie quotidienne. L'expérience des conseillers municipaux juniors est considérée en vue d'expliquer le rôle politique du citoyen qui, par le vote, participe à la vie de sa cité. Une rencontre avec des élus locaux (maire de la commune, conseillers municipaux) peut être ainsi l'occasion pour les élèves d'appréhender l'engagement de citoyennes et de citoyens actifs qui se sont portés candidats à une élection municipale, et de comprendre les modalités d'exercice de leur mandat local. _ La participation au concours Le Parlement des enfants favorise la pratique du dialogue et du débat démocratique des élèves. Cette action éducative permet aux élèves de découvrir le rôle du législateur.
Devoirs	🎬 connaître les devoirs du citoyen et de toute personne résidant sur le territoire national : respecter les lois, contribuer à financer les dépenses publiques. Chaque citoyen doit respecter les droits des autres qui sont identiques aux siens (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, art. 3 et 13) ;	L'étude de plusieurs articles de la DDHC permet également de caractériser différents devoirs du citoyen, comme sa participation au financement des charges supportées par l'État par le paiement de l'impôt (art. 13). En expliquant que les électeurs et les électrices sont à l'origine des lois en vigueur par l'intermédiaire de leurs représentants démocratiquement élus, et en se référant à l'article 3 de la DDHC et l'article 3 de la Constitution affirmant que la souveraineté nationale appartient au peuple, l'élève doit comprendre que les citoyennes et les citoyens participent de l'élaboration des lois en même temps qu'ils doivent les respecter.
	🎬 comprendre que le terme de devoir peut aussi désigner une réalité plus morale, qui doit guider le citoyen dans son comportement dans l'espace public ;	La description d'une carte électorale peut être l'occasion de faire réfléchir à la notion de devoir civique à partir de la mention « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique » et de faire comprendre que par leur vote citoyennes et citoyens assurent le bon fonctionnement de la démocratie. [EDD] Des exemples choisis de comportements dans la vie quotidienne (recyclage, réduction des déchets, lutte contre le gaspillage, etc.) sont mis en lien avec l'éco-citoyenneté et présentés comme un autre exemple de devoir civique, celui de défendre l'environnement.
Symboles républicains	🎬 connaître et comprendre les symboles républicains mentionnés par la Constitution : drapeau, hymne, devise, et d'autres coutumiers comme Marianne ; connaître la fête nationale du 14 juillet (héritière de la Fête de la Fédération de 1790) ; comprendre la nécessité de respecter ces symboles ; 🎬 savoir que la République française est membre de l'Union européenne (UE).	La République est héritière d'une histoire, elle se rend visible par des symboles fédérateurs. Connaître des lieux de la mémoire collective et les dates de commémorations, et faire apparaître ce que nous devons aux générations antérieures (visiter des lieux de mémoire ; lire un témoignage d'ancien combattant ; identifier des traces laissées par l'histoire). Participer à la commémoration du 11 novembre. Connaître le drapeau européen, comprendre pourquoi il est associé au drapeau tricolore sur les bâtiments publics et reconnaître l'hymne européen.

Libertés et droits fondamentaux

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Liberté **Droits fondamentaux**	🎬 Faire connaître les droits et libertés fondamentaux institués par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000) ; 🎬 mettre en avant certains droits politiques, économiques et sociaux qui en découlent : suffrage universel, droit à l'emploi, à la protection de la santé, à la gratuité de l'enseignement public, accès à la culture, droits environnementaux (Charte de l'environnement) ;	Aborder des textes qui recensent les libertés et droits fondamentaux reconnus en France (depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen jusqu'à la Constitution de 1958) et au sein de l'Union européenne (Charte des droits fondamentaux). Découvrir les libertés fondamentales, à la fois individuelles et collectives (liberté d'expression, liberté d'opinion, liberté d'association) ; expliquer que ces libertés comportent aussi des limites pour que la liberté des uns n'entrave pas celle des autres (art. 4 DDHC). Ainsi, la liberté d'expression énoncée à l'article 11 de la DDHC peut être mise en lien avec la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, de l'imprimerie et de la librairie, encadrant cette liberté. Lire et expliquer les articles 1 et 2 de la DDHC (les droits fondamentaux et leurs fondements.) [EDD] Expliquer comment la référence aux droits de l'homme permet de s'attaquer aux problèmes environnementaux (exemple de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, 1979). Présenter la Charte de l'environnement.
	🎬 montrer que les droits fondamentaux s'exercent dans le cadre de la loi (exemple de la liberté d'expression) ;	Un travail sur la liberté d'expression, abordée dans le cadre des médias d'information, peut être et [sic] mené lors de la Semaine de la presse et des médias dans l'école.
	🎬 approfondir avec les droits dits «de troisième génération», qui résultent du droit de chacun de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé » (art. 1er de la Charte de l'environnement).	En lien avec les articles 13 et 17 (CIDE), lier la question des libertés et du droit à la découverte des réseaux sociaux (qui ne sont pas un espace de non-droit) et la liberté d'expression. Aborder la notion de pseudonymes et d'anonymat. [EMI] Aborder la question de la liberté d'expression par l'exemple de la liberté de la presse à travers le monde. Faire comprendre que l'accès à une information fiable et vérifiée est essentiel en démocratie. Appréhender la notion de « désinformation » avec les élèves (et ses possibles conséquences). Consolider les bonnes pratiques face à l'information (évoquer par exemple les lois de 2018 relatives à la manipulation de l'information).

Respecter les droits de tous

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Discriminations Stéréotypes	🎬 Montrer que la lutte contre les discriminations suppose la déconstruction des préjugés et des stéréotypes ; 🎬 faire reconnaître les atteintes aux personnes : le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, la xénophobie, l'homophobie, le harcèlement ; savoir que l'expression des discriminations est sanctionnée par la loi.	[EMI] Conduire une réflexion avec les élèves sur le respect dans un contexte numérique et, notamment, celui des réseaux sociaux : étudier le rôle des médias dans la construction et le renforcement des stéréotypes et des préjugés ; aborder la notion de « haine » ; questionner le rôle des réseaux sociaux et leur mécanique de diffusion de contenus irrespectueux ; faire comprendre que la diffusion et la rediffusion de ces contenus constituent des manières de porter atteinte à la dignité et à la sécurité des personnes ; expliquer pourquoi ils sont punis par la loi. Les élèves comprennent le rôle du témoin de situations de discriminations ou de harcèlement et l'importance de signaler celles-ci. Cette démarche peut s'inscrire dans le programme Phare.

À l'école laïque

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Laïcité (vue en CE1)	🎬 Le respect des croyances est assuré, mais, comme ailleurs, leur expression est limitée par la loi. Celle-ci protège les élèves de toute influence religieuse et préserve leur liberté de conscience ; 🎬 nul ne peut être discriminé pour sa croyance ou ses convictions, mais nul n'a non plus le droit d'imposer ses croyances ou ses convictions aux autres.	Les élèves sont sensibilisés au respect de la diversité des croyances et des convictions de chacun dans les limites fixées par la loi. À partir de la lecture et de l'étude d'articles de la Charte de la laïcité, les élèves expliquent pourquoi l'école est laïque et discernent les comportements remettant en cause la laïcité (art. 13 du préambule de la Constitution de 1946, loi du 15 mars 2004). Des références historiques comme les lois scolaires de 1881-1882 peuvent être mobilisées pour démontrer l'ancrage historique de la laïcité et la place particulière de l'école dans la conquête de ce principe. Une approche de la loi de 1905 permet de comprendre la laïcité comme principe d'organisation de notre société. Ces démarches peuvent être mises en œuvre à l'occasion de la Journée de la laïcité du 9 décembre.